

REGARDS ÉCONOMIQUES



N° 37 - Avril 2017

REPENSER LES POLITIQUES PUBLIQUES DE SOUTIEN À L'EMPLOI

Il est aujourd'hui plus que jamais nécessaire d'enrayer le recul industriel français. La balance commerciale est largement déficitaire, l'emploi industriel est en baisse constante, les signes sont nombreux. Ce recul est principalement dû à un mauvais positionnement économique : seule une politique publique ambitieuse favorisant la montée en gamme des produits français peut permettre de remédier de façon durable à ce problème de compétitivité et donc d'emploi industriel.

Or, actuellement, les politiques de baisse du coût du travail, qui représentent l'essentiel des politiques de soutien à l'emploi, ciblent majoritairement les bas salaires*.

Pour la CFE-CGC, il apparaît assez peu cohérent de faire coexister l'objectif de montée en gamme de l'économie française avec ces dispositifs ciblés totalement ou en grande partie sur le travail peu rémunéré. Compte tenu des montants engagés (54 milliards par an), il est même primordial de repenser ces politiques d'emploi.

Des solutions existent. Pour remédier à ce problème de ciblage, la CFE-CGC propose

de réallouer ces allègements du coût du travail pour qu'ils concernent tous les salariés et qu'ils soient plus lisibles. Il s'agit concrètement de remplacer ces dispositifs par une suppression totale des cotisations patronales sur la famille (pour un coût proche de 44 milliards d'euros par an) et une diminution d'un point de cotisation patronale sur la maladie (pour un coût de 8,2 milliards d'euros par an). Dans la mesure où la branche Famille et la branche Maladie relèvent en totalité ou en partie de la solidarité, elles n'ont pas vocation à être financées par le travail. La CFE-CGC est très attachée au financement de la protection sociale. Ces réductions de cotisations sociales patronales doivent donc être entièrement compensées pour les branches concernées (Famille et Maladie) Dans la mesure où les dispositifs existants sont déjà financés, il suffirait de fléchir correctement et strictement leur financement vers ces deux branches de la protection sociale.

L'efficacité de ce redéploiement serait renforcée par un transfert d'une partie des cotisations maladie vers la consommation. C'est l'objet de notre proposition de Cotisation Sociale sur la Consommation (CSC).



ZOOM*

- Les allègements de cotisations sociales sur les bas salaires ciblent les salaires inférieurs à 1,6 SMIC (coût annuel de 22 milliards d'euros) ;
- les allègements de cotisations sociales patronales sur la famille ciblent les salaires inférieurs à 3,5 SMIC (coût annuel de 9 milliards d'euros) ;
- le CICE est égal à 7 % de la masse salariale inférieure à 2,5 SMIC d'une entreprise (coût annuel de 22 milliards d'euros) ;
- le crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires (CITS) est le pendant du CICE pour les associations (coût annuel de 600 millions d'euros).

QUELQUES CHIFFRES:

2 222,6 Mds €

PIB France 2016

0,40 %

Inflation (moyenne des 12 derniers mois à fin février)

2 147 Mds€

96 % du PIB
Dettes publiques
(fin du 4^e trimestre 2016)

-55,9 Mds€

Balance commerciale (douze derniers mois à fin février 2017)

10,0 %

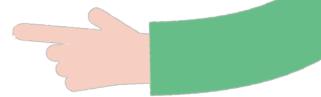
Chômage au sens du BIT
(4^e trimestre 2016)

1 257 Mds€

56,6 % du PIB
Dépenses publiques 2016



EMBELLIE SUR LE CHÔMAGE, STATUT QUO SUR LES AUTRES INDICATEURS



ENTREPRISES

Climat des affaires

En mars, l'indicateur du climat des affaires s'infléchit un peu sans infirmer l'embellie observée depuis décembre 2016. Il perd 1 point mais se situe 4 points au-dessus de sa moyenne de long terme (100). Il est stable dans les services, le commerce et le bâtiment. Il perd 3 points dans l'industrie manufacturière.

L'indicateur de retournement pour l'ensemble de l'économie passe en mars dans la zone d'incertitude conjoncturelle.

Production manufacturière

En février 2017, la production baisse pour le 3^e mois consécutif dans l'industrie manufacturière (-0,6 % après -0,9 % en janvier). Elle décroît nettement dans l'ensemble de l'industrie (-1,6 % après -0,2 %).

La contraction est nette dans les matériels de transport (-2,3 % après +0,1 %), les biens d'équipement -produits informatiques, électroniques et optiques- (-1,7 % après -1,7 %), et la cokéfaction et raffinage (-4,8 % après -8,4 %). La production se redresse dans l'agroalimentaire (+0,9 % après -1,3 %).

MÉNAGES

Pouvoir d'achat des ménages au 4^e trimestre 2016

Le revenu disponible brut des ménages ralentit au 4^e trimestre 2016 (+0,4 % après +0,7 %) du fait d'un rebond de l'impôt sur le revenu (+1,3 % après -1,1 %) et le patrimoine, et d'un ralentissement des prestations en espèce (+0,3 % après 0,5 %) même si les revenus d'activité sont un peu plus dynamiques.

Les prix à la consommation des ménages augmentant de +0,3 % (+0,1 % au 3^e trimestre), le pouvoir d'achat ralentit (+0,1 % après +0,6 %).

Sur l'année, le pouvoir d'achat augmente de 1,9 % (1,6 % en 2015).



Confiance des ménages

La confiance des ménages dans la situation économique est stable en mars 2017, l'indicateur qui la synthétise se maintient à 100, sa moyenne de longue période.

Les principales évolutions concernent les postes « situation financière future » et « inflation anticipée ». L'opinion des ménages sur leur situation financière future se détériore un peu (- 2 points) et se situe en deçà de sa moyenne de longue période.

Ils sont par ailleurs plus nombreux qu'en février à anticiper que les prix augmenteront au cours des douze prochains mois. Ils sont également aussi nombreux qu'en février à estimer que les prix ont augmenté au cours des douze derniers mois.

Dépenses de consommation des ménages

En février 2017, la consommation des ménages en biens diminue de 0,8 % après un rebond de 0,6 % le mois précédent. Les dépenses en énergie se replient fortement (-10,9 % après +5,1 %) ; la hausse de la consommation alimentaire (+0,5 % après +0,6 %) et celle des achats de biens fabriqués (+2,2 % après -1,1 %) - la consommation d'articles d'habillement-textile contribue le plus à cette hausse - ne suffisent pas à compenser cet effet baissier sur la consommation totale.

CHÔMAGE

Fin février 2017, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A en France métropolitaine recule de 0,1 % sur un

mois ; il augmente de 0,2 % sur trois mois et recule de 3,2 % sur un an. Sur trois mois, ce nombre diminue de 0,1 % pour les moins de 25 ans, de 0,2 % pour les 25-49 ans et progresse de 1,3 % pour les 50 ans et plus.

Au total, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A, B, C augmente de 0,5 % sur un mois, de 0,9 % sur trois mois et de 1 % sur un an.

CONTACTS :

Gérard Mardiné,
secrétaire national en
charge du secteur
Économie et Industrie,
Développement
durable, RSE, Logement
gerard.mardine@cfecgc.fr

Service Économie
Anne Bernard,
Justine Vincent
Francine Didier,
Kevin Gaillardet
kevin.gaillardet@cfecgc.fr

MAISON DE LA CFE-CGC

59 rue du Rocher
75008 Paris
+33 (0)1 55 30 12 12
www.cfecgc.org